

BIENVENUE AU CESE



Dans ce livret de visite, tu vas découvrir le Conseil économique, social et environnemental et les secrets du bâtiment qui l'accueille, le Palais d'Iéna.

Le CESE ? C'est quoi ?

Avec l'Assemblée nationale et le Sénat que tu connais sûrement, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est une **assemblée de la République**, inscrite dans la Constitution. Et elle est très utile à notre démocratie !

Le CESE **conseille le Gouvernement, mais aussi le Parlement** (l'Assemblée nationale et le Sénat), sur des sujets essentiels pour la France : préserver l'environnement et la santé des gens, améliorer l'école, construire les relations avec les autres pays en Europe... Beaucoup de choses qui te concernent !

 Parce que ces sujets sont très importants, il est parfois difficile de partager le même avis. C'est pourquoi **le CESE base son travail sur l'écoute, le dialogue et la recherche d'un consensus** (essayer de mettre d'accord le plus de personnes possibles qui ont des avis parfois très différents).

Cela permet de trouver des solutions aux grands problèmes d'aujourd'hui, et aussi de prévoir les défis que nous aurons à relever demain.

Le sais-tu ?

Ceused ? Ceise ? Césé ? C-E-S-E ?
On prononce : seize-euh !

L'assemblée à l'écoute des citoyennes et des citoyens

Le CESE est aussi l'assemblée de la participation citoyenne : elle permet aux citoyens de participer à ses travaux par des pétitions, des assemblées citoyennes, des questionnaires en ligne...



Le but ? Que tout le monde puisse participer à élaborer des propositions concrètes qui peuvent avoir un impact dans notre vie quotidienne.

Par exemple ?

Dans le cadre de travaux sur la Réussite à l'école, une centaine d'élèves, personnels scolaires, parents d'élèves, associations et élus sont venus au CESE pour débattre sur le bien-être à l'École ou encore la lutte contre les inégalités scolaires.

Et moi, je peux participer ?

Bientôt ! Dès l'âge de 16 ans, tu pourras déposer une pétition sur la plateforme du CESE. Si elle recueille plus de 150 000 signatures, elle sera automatiquement étudiée.



Sais-tu qui siège au CESE ?



175 conseillères
et conseillers

Tous les 5 ans, le Président de la République définit avec le Premier ministre une liste des organisations qui représentent le mieux la société française. Ce sont des :

- **associations** (étudiantes, familiales, travaillant dans le handicap...)
- **syndicats** de salariés ou de patrons
- **organisations environnementales** (de protection des océans, des forêts...) OU **solidaires** (de lutte contre la pauvreté...).

Une fois cette liste définie, ces organisations désignent dans leurs rangs un ou plusieurs conseillères et conseillers qui siègeront au CESE : en effet, **les membres du CESE ne sont pas élus, mais nommés par leur organisation.**



Le président du CESE est Thierry Beaudet.

Le sais-tu ?

Le CESE est la seule assemblée de la République qui donne une place aux organisations étudiantes et aux mouvements de jeunesse.

Les membres du CESE sont issus de la « société civile », c'est-à-dire que ce sont des femmes et hommes « de terrain ». Ce sont des agricultrices, chefs d'entreprise, coiffeurs, avocates, syndicalistes, étudiantes, employés... ce sont des personnes qui connaissent les réalités de notre quotidien.

↳ Le CESE est ainsi l'un de rares endroits où des chasseurs peuvent discuter et débattre avec des défenseurs des oiseaux.

Ces 175 conseillers et conseillères se répartissent dans **19 groupes** (là où ils s'entendent) et **9 commissions de travail** (là où ils échangent leurs idées et leurs désaccords parfois !)

Le sais-tu ?

Ces personnalités célèbres ont siégé au CESE !



Laura Flessel, championne olympique d'escrime puis ministre des Sports



Isabelle Autissier, navigatrice et présidente du WWF France



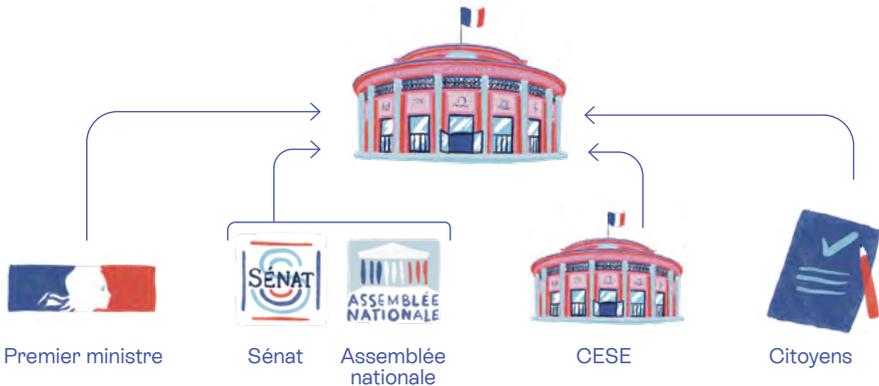
Jean Jouzel, paléoclimatologue



Geneviève de Gaulle-Anthonioz, résistante puis militante des droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté

Comment travaillent les conseillères et conseillers du CESE ?

Il y a 4 façons de demander au CESE
de réfléchir à un sujet important :



Tu sais maintenant que les conseillères
et conseillers se réunissent dans
les commissions pour travailler.

Après plusieurs réunions au cours
desquelles ils dialoguent et écoutent
des experts et des citoyens, ils rédigent
un texte qu'un ou deux rapporteurs
présentent devant l'assemblée (sorte de
grand oral si tu préfères !) avant le vote.

Le rapport est ensuite envoyé à ceux
qui font les lois ou décident de grands
projets concernant la France.

Le sais-tu ?

Le texte
adopté devant
l'assemblée
est appelé
un « avis »



Le Palais d'Iéna

Le Palais d'Iéna a été construit par Auguste Perret en 1939. C'est le premier et le seul palais de la République entièrement réalisé en béton apparent, une innovation pour l'époque.



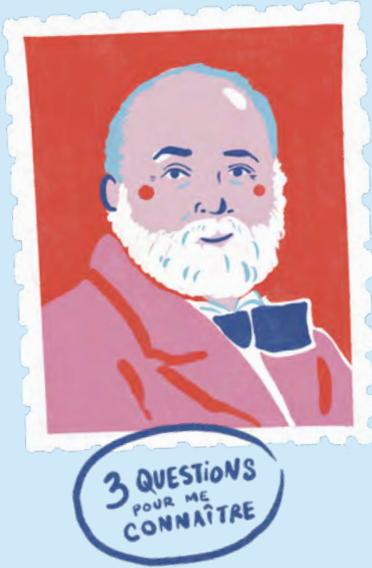
Le sais-tu ?

Avant d'accueillir le CESE, ce palais était... un musée !
Jusqu'en 1958, il abritait le musée des Travaux publics.

Le sais-tu ?

Le béton est un mélange de ciment, de granulats (cailloux de très petite taille), d'eau et d'adjuvants (produits chimiques). C'est un des matériaux les plus fréquents en construction : en tonnes, son utilisation dans le monde est le double de celle de l'acier, du bois, du plastique et de l'aluminium combinés !

Enchanté ! Je suis Auguste Perret.



On me surnomme « le poète du béton ». On dit qu'avec mes frères, nous avons marqué l'histoire de l'architecture. Il est vrai que je suis l'un des premiers français à employer le béton armé dans la construction. L'architecture grecque et romaine m'a beaucoup inspiré dans mon travail.

❶ Quel autre célèbre bâtiment parisien est-ce que j'ai construit ?

- Le théâtre des Champs Élysées
- Le Muséum d'histoire naturelle
- Le grand Rex

C'est le théâtre des Champs Élysées ! Il a été inauguré en 1913. La maison de la Mutualité, elle, a été construite en 1930 par l'architecte Victor Lesage. Quant au Grand Rex, il a été construit par Auguste Blusson et a ouvert ses portes en 1932.

❷ J'ai aidé à reconstruire un centre-ville totalement détruit à la fin de la seconde guerre mondiale. Où est-il situé ?

- Brest
- Saint-Nazaire
- Le Havre

C'est Le Havre ! Mon équipe a pris en charge la reconstruction des 150 hectares du centre-ville en 1945. Je ne verrai malheureusement jamais de mes yeux le résultat final...

❸ J'ai formé un autre grand architecte français. Qui est-il ?

- Le Corbusier
- Gustave Eiffel
- Georges Eugène Haussmann

C'est avec mes frères et moi que Le Corbusier a appris les rudiments du dessin technique. Nous avons d'ailleurs entretenus une correspondance assidue pendant des années. Quant à Gustave Eiffel et Haussmann, le premier a habité au 5 place d'Iéna, juste à côté de l'actuel Palais d'Iéna, et le deuxième est décédé avant ma naissance.

La salle hypostyle

La salle hypostyle ou « salle des colonnes » est gigantesque : elle fait plus de 1000 m² !



QUIZZ

Quelle est la hauteur du plafond de la salle hypostyle ?

- 7 mètres
- 10 mètres
- 15 mètres



As-tu remarqué que les colonnes étaient plus larges en haut qu'en bas ? Elles sont appelées « colonnes tronconiques » et semblent s'inspirer de la forme du palmier.

Le plafond de la salle hypostyle est soutenu par deux rangées de dix colonnes de près de sept mètres de hauteur.



L'escalier d'honneur

Ce grand escalier dessert les trois étages du Palais d'Iéna. En forme de fer à cheval, il ne semble ne reposer sur rien. Une véritable prouesse architecturale !



Le sais-tu ?

Le motif triangulaire laissant passer la lumière derrière l'escalier est appelé « claustra ».



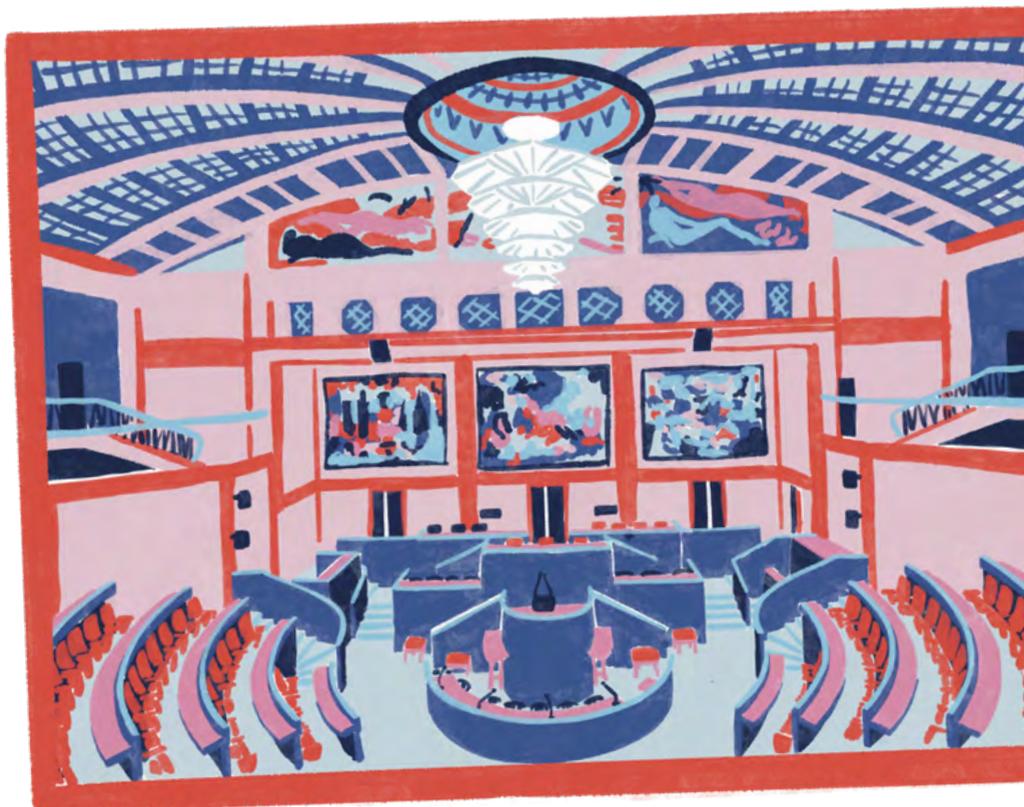
Un chat aventureux a sûrement visité le chantier de construction du Palais d'Iéna ! Si tu regardes bien, tu apercevras des empreintes de pattes de chat sur le sol de la salle hypostyle et en bas de l'escalier d'honneur.



L'hémicycle

L'hémicycle est le lieu où se tient l'assemblée plénière du CESE, l'endroit où les 175 conseillères et conseillers se réunissent pour voter les projets de texte.

Il est coiffé de deux coupôles, l'une en béton et l'une en pavés de verre.



L'hémicycle est décoré de 3 grandes tapisseries représentant « L'hiver », « L'automne » et « L'eau ». Arrives-tu à les retrouver ?

Retrouvez le CESE
sur lecese.fr

